

ACTUSANTÉ

Janvier 2021



**Nous vous souhaitons
une très belle année 2021 !**

Plus que jamais, après une année 2020 marquée par la crise sanitaire, l'ensemble des collaborateurs de Malakoff Humanis poursuivent leur engagement à en faire toujours plus pour vous protéger et vous accompagner.

Notre objectif : vous satisfaire et vous donner le sourire.

Nouvelle année,
nouvel Espace Client

À partir du 5 janvier 2021, votre Espace Client se réinvente.

Vous connecter, faire une demande, tout sera encore plus simple et rapide :

- se connecter facilement, fini la recherche de votre identifiant, votre adresse mail et un mot de passe suffisent et la sécurité reste assurée ;
- télécharger votre carte de tiers payant depuis votre Espace Client ou votre appli Malakoff Humanis, elle est ainsi disponible facilement et à tout moment ;
- consulter et mettre à jour vos informations personnelles à tout moment ;
- demander vos remboursements en seulement 4 étapes, rapide, tout se passe en ligne pour nous communiquer un devis, une facture, une photo et c'est fait ;
- consulter vos remboursements dès la première page et pour toujours mieux vous renseigner, vous recevez des notifications par mail, si vous le souhaitez.

Bien plus qu'un Espace Client, c'est l'accès à un monde d'avantages !



Téléconsultation Votre santé sans délai

En vacances, en déplacement, la nuit, le week-end ... les maladies peuvent survenir à tout moment et vous ne pouvez pas toujours joindre votre médecin traitant.

Pour vous permettre de consulter rapidement un médecin quels que soient vos symptômes, vous pouvez utiliser le service de téléconsultation en ligne disponible 24H/24, 7J/7 par chat, visio ou audio-conférence.

Vous serez mis en relation de manière sécurisée avec un médecin inscrit au Conseil de l'Ordre.

La téléconsultation est couverte par le secret médical et peut donner lieu à une prescription.

Le service de téléconsultation est accessible en vous connectant à MySantéclair, accessible depuis votre Espace client : sante-espaceparticuliers.humanis.com. Depuis votre Espace client rendez-vous sur MySantéclair pour réaliser votre téléconsultation. Cliquez sur « Démarrer une téléconsultation » pour accéder au service.

Votre santé ne doit pas attendre.

BESOIN D'INFORMATIONS ? DÉCOUVREZ VOTRE PAGE DÉDIÉE

Afin de toujours plus simplifier votre quotidien, nous mettons à votre disposition une page dédiée à votre couverture santé La Boétie.

Sur cette page vous pourrez :

- découvrir les **services** mis à votre disposition,
- retrouver vos **contacts utiles**,
- consulter et télécharger tous les **documents et informations** liés à vos contrats.

Cette page pourra évoluer tout au long de l'année pour que vous puissiez toujours disposer des dernières informations.

Rendez-vous sur : univers.malakoffhumanis.com/canton-la-boetie.html

Santéclair

Des services santé pour maîtriser votre budget

Avec Santéclair, bénéficiez de tarifs négociés et du tiers payant chez les partenaires Santéclair pour vos dépenses en optique, dentaire et audioprothèse et pleins d'autres services pour être accompagné dans votre parcours de santé.

Avec Santéclair, vous bénéficiez d'un accès à des soins et des équipements de qualité à des tarifs négociés. Si vous vous rendez chez un professionnel de la santé partenaire de Santéclair, vous bénéficiez de nombreux avantages dont le tiers-payant en optique, dentaire et audioprothèse vous permettant de ne pas faire l'avance des frais sur la part complémentaire.

Si vous vous rendez chez un professionnel non partenaire, Santéclair vous propose d'analyser votre devis (optique, dentaire, audition ou hospitalisation) afin de connaître votre reste à charge et vérifier que votre dépense de santé est adaptée à votre besoin.

VOS AVANTAGES EN OPTIQUE :

- des tarifs négociés sur les verres de 4 grandes marques (Essilor, Nikon, Optiswiss et Zeiss) auprès des opticiens partenaires (en panier libre),
- jusqu'à - 20 % de remise sur les montures du panier libre¹,
- une garantie casse sans franchise valable 2 ans²,
- une garantie « satisfait ou échangé » sur les montures et verres du panier libre³.

VOS AVANTAGES EN DENTAIRE :

- des tarifs négociés pour les actes les plus fréquents à prix libres (prothèse/orthodontie),
- la Garantie du respect des honoraires limites de facturation par les partenaires,
- jusqu'à - 40 % par rapport aux prix médians du marché⁴ sur tous les actes d'implantologie,
- un certificat de traçabilité indiquant l'origine de l'implant, du pilier et de la prothèse remis sur demande.

VOS AVANTAGES EN AUDIOPROTHÈSES :

- des tarifs négociés sur l'intégralité des gammes d'appareils auditifs⁴ récents commercialisés en France en classe 1 (panier « 100 % santé ») et en classe 2 (panier libre),
- une période d'essai gratuite de 30 jours,
- la garantie panne de 4 ans incluse, avec votre appareil auditif, valable pour les classes 1 et 2,
- 20 % de remise sur les piles,
- un suivi illimité de votre appareillage pendant toute la durée de vie de l'appareil auditif.

Retrouvez tous les services et avantages auxquels vous avez le droit en vous connectant à votre Espace client.



¹ Montures d'une valeur supérieure à 30 € et allant jusqu'à 100 € : une remise de 10 % est effectuée sur le prix affiché. Montures d'une valeur supérieure à 100 € : une remise de 20 % est effectuée sur le prix affiché.

² Sur les montures et les verres du panier libre, valable une fois par élément. En cas de nouvelle casse, une franchise de 50 % s'applique. Ne s'applique pas aux secondes paires. Cette garantie exclut les motifs suivants : rayures, utilisation anormale ou contraire à une utilisation conforme, adaptée et régulière du produit.

³ 15 jours sur les montures et 3 à 6 mois sur les verres à compter de la date de la délivrance de votre équipement.

⁴ Comparaison entre les tarifs négociés chez les professionnels de santé partenaires Santéclair et les devis analysés par Santéclair en 2019.

2021

Vos cotisations

Votre cotisation dépend de la garantie et de l'option choisies.

Elle se compose :

- d'une **partie variable** proportionnelle au montant de la retraite complémentaire
- et d'un **forfait mensuel** fixe selon l'option (individuelle ou familiale),
- auxquels s'ajoute, si vous l'avez souscrite, la cotisation à la **surcomplémentaire +** qui dépend du nombre de personnes couvertes.

Les cotisations des régimes complémentaires santé BRN ou BRS, pour 2021, conformément à l'engagement de Malakoff Humanis, connaissent une augmentation maîtrisée.

Les cotisations des régimes surcomplémentaires BRN+ ou BRS+, pour 2021, après études des résultats constatés, restent inchangées.

BRN / BRS			
Partie variable		Forfait mensuel	
		OPTION INDIVIDUELLE	OPTION FAMILIALE
BRS	2,40 % de l'allocation mensuelle Agirc-Arrco	91,80 €	190,30 €
BRN		54,29 €	117,49 €
Montants TTC			

BRN+ / BRS+		
Cotisation selon composition familiale		
	ADULTE	ENFANT
BRS+	11,88 €	4,84 €
BRN+	5,94 €	2,42 €
Montants TTC		

Cotisations 2021 pour les personnes en retraite après le 1^{er} janvier 2020.

Malakoff Humanis à votre écoute



Par téléphone

N° Cristal **0 969 32 80 28**
APPEL NON SURTAXÉ

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 19h



Par courrier

Malakoff Humanis
303 rue Gabriel Debaçq
45777 Saran cedex



Via votre Espace Client

accessible depuis
malakoffhumanis.com